

3. DÉFINIR SA STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT

Principes généraux

CONTEXTE ECONOMIQUE FRAGILE

CONTEXTE ECONOMIQUE STABLE

1. L'existence des activités du comité doit être consolidée

2. l'efficacité des activités du comité doit être optimisée

3. la qualité des activités du comité peut être améliorée

4. la quantité des activités du comité peut être augmentée

5. l'activité du comité peut être reproduite sur un autre territoire

Consolider

Optimiser

Améliorer

Augmenter

Démultiplier

FUSION

DIVERSIFICATION

DUPLICATION

COOPERATION SIMPLE / COMPOSEE

FERTILISATION

COOPERATION RENFORCEE

Accompagnement à la **structuration** du comité UFOLEP

Accompagnement au **développement** de projets Sport et Société

Stratégies individuelles

Stratégies collectives

ACCÉDER À LA RESSOURCE
« définir sa stratégie de développement »



3. DÉFINIR SA STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT

A chaque scénario une méthodologie, des principes directeurs spécifiques

	DIVERSIFICATION	DUPLICATION	FERTILISATION	COOPERATION SIMPLE OU COMPOSEE	COOPERATION RENFORCEE	FUSION
Type de changement d'échelle	Individuel	Individuel	Individuel	Conjoint	Conjoint	Conjoint
Leadership de la démarche	Individuel	Individuel	Individuel	Collectif	Collectif	Collectif
Transformation du ou des métiers	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non
Besoin de ressources financières	Fort	Moyen à fort	Faible à moyen	Faible	Faible à moyen	Fort
Financement de la démarche	Interne	Interne ou partagé	Interne	Partagé	Partagé	Partagé
Besoin de création d'entités ad hoc	Non	Oui	Non	Potentiellement	Oui	Potentiellement
Besoin d'animation de la dynamique	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Non
Niveau des risques	Moyen	Moyen à fort	Faible	Faible à moyen	Moyen à fort	Fort



ACCÉDER À LA RESSOURCE FÉDÉRALE
« Définir sa stratégie de développement »